

# Protégez votre avenir



## Une offre exclusive pour les professionnels diplômés

L'assurance invalidité est particulièrement importante pour vous. C'est pourquoi la Canada-Vie<sup>MC</sup> **vous** offre un programme spécial.

Grâce au programme d'assurance invalidité Partir du bon pied! destiné aux professionnels diplômés, vous pouvez protéger votre revenu à mesure que vous bâtissez votre carrière. Et si vous commencez dès maintenant, vous pourrez profiter d'une offre d'assurance invalidité qui pourrait vous faire économiser des milliers de dollars pendant toute la durée de la police.

### **L'offre**

- Des économies de prime annuelle pouvant aller jusqu'à 30 pour cent
- Une protection ne nécessitant pas de fournir de confirmation de la situation financière
- Un processus de vérification unique de l'admissibilité qui peut donner droit à une option d'assurance-vie temporaire allant jusqu'à 1 000 000 \$ et d'assurance contre le risque de maladie grave allant jusqu'à 100 000 \$
- L'exonération des frais de police annuels

**Vous ne présentez jamais de demande de règlement? Grâce à l'option de remboursement de la prime, l'argent déboursé pour la prime peut vous être remis.**

Cette offre s'applique aux personnes exerçant certaines professions ou inscrites à certains programmes d'études.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces produits et cette offre spéciale, communiquez avec votre conseiller dès aujourd'hui.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

**Ensemble, on va plus loin<sup>MC</sup>**